



BULLETIN MUNICIPAL

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL Du vendredi 11 mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 11 mai 2012 sous la présidence de Monsieur FEUILLET Patrick, Maire.

Présents : Messieurs SAUVAGE, SCHLECHT, MAHU, Madame GODEFROY.
Mesdames et Messieurs : BERNA, FERRIERE, BON, DRAPIER, FRANCELLE, LAURENT, MARTIN, PREVOST, THIEBAUT.

I - CONVENTION AAME – ACCUEIL DE LOISIRS

Après avoir pris connaissance de la convention proposée par l'AAME pour une participation financière de la commune à l'organisation des Centres de Loisirs sans hébergement du mois de juillet 2012 et Centre de Vacances du Centre Socio-culturel de Moy de l'Aisne et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les participations demandées :

Pour un enfant de – 10 ans	95,00 €
Pour un enfant de + 10 ans	115,00 €
Pour un enfant en centre de vacances	60,00 €

II - FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE VOIRIE

Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Général relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité, le Conseil Municipal a sollicité une subvention au titre du FDS 2012 pour la réfection de la rue Saussier Marchandise. Le montant de la subvention attribuée s'élève à 28 251,30 € (18 251,30 € + 10 000 €).

III - LOTISSEMENT

Dans le cadre du projet de lotissement, la signature pour l'acquisition des terrains a eu lieu le 9 mai 2012. Il a été proposé à la Municipalité de se porter acquéreur de petits lots périmétriques en prolongement des terrains déjà acquis. Le Conseil Municipal n'entend pas donner suite à ces propositions.

Des organismes bancaires ont été contactés et, conformément à la loi, l'ouverture d'un budget annexe a été demandée.

Des précisions complémentaires seront apportées lors de la prochaine réunion de Conseil.

IV - ACQUISITION D'UN BATIMENT

Lors des réunions précédentes, le Conseil Municipal a évoqué la possibilité d'acquérir ou de construire un bâtiment destiné à installer les ateliers communaux.

Le Maire expose au Conseil Municipal que le local dont disposent les agents de la commune ne répond plus aux besoins des services techniques. Des locaux, en vente actuellement, lui semblent être convenables en raison de leurs surfaces et des possibilités d'aménagements (pour un prix de 100 000 €, auquel s'ajouteront les frais d'aménagement et de notaire).

Il indique que des dossiers pourraient être déposés pour tenter d'obtenir des subventions sur l'ensemble du projet mais qu'il est indispensable avant tout d'être propriétaire.

Il propose au Conseil Municipal de faire l'acquisition de ces bâtiments.

A la demande de la majorité des conseillers municipaux, le vote a lieu à bulletin secret.

Par sept voix Pour, quatre voix Contre et trois abstentions, le Conseil Municipal accepte d'acquérir les bâtiments et autorise le Maire à consulter le service des domaines et à effectuer toutes démarches en permettant l'acquisition.

V - BILAN CANTINE 2011

M. SAUVAGE présente le bilan de la cantine municipale à l'issue de l'exercice 2011. Le total des dépenses s'élève à 35 623,40 € pour une recette de 27 9666,48 € soit un déficit constaté au 31/12/2011 de 7 656,92 € (le projet de budget prévoyait un déficit de 8 500 € environ). Quarante enfants ont été accueillis en moyenne chaque jour. Les conditions de fonctionnement ont été très satisfaisantes pour des repas de qualité avec un encadrement performant.

VI - COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

La composition des bureaux de vote sera affichée en Mairie pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012.

Infos

ACCUEIL PERISCOLAIRE

La Commune met en place à la rentrée de septembre 2012 un accueil périscolaire le matin à partir de 7 h 30 jusqu'à 8 h 50 dans les locaux de l'école. L'encadrement sera assuré par une équipe du Centre Socio Culturel. Cette même équipe encadrera l'accueil périscolaire du midi.

Le coût est fixé à 1 € par enfant quelle que soit la durée de l'accueil de l'enfant le matin, et à 1 € le midi comme les années précédentes.

L'inscription se fera auprès de la Mairie (Tél : 02.23.07.79.95) dans le courant du mois de juin 2012.

ACCUEIL DE LOISIRS DU MOIS D'AOUT

La Commune de Moÿ s'apprête à signer un CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) avec la CAF (Caisse d'Allocations familiales). Une des conséquences en est l'ouverture au mois d'août 2012 d'un centre de loisirs pour accueillir les enfants de 4 à 12 ans au Centre Socio Culturel dans les mêmes conditions qu'au mois de juillet 2012.

N'hésitez pas à prendre contact rapidement avec le CSC (places limitées) pour réserver votre participation à ce temps fort de l'été. (Tél : 03.23.07.78.79)

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL : les samedis 26 mai, 23 juin et 21 juillet 2012 à la Mairie de 10 h à 11 h 30.

INSCRIPTION A L'ECOLE : Tous les mardis aux horaires scolaires, pour les enfants nés en 2009. Pièces à fournir : certificat d'inscription délivré par le Maire, carnet de santé.

TRAVAUX DU CONSEIL

11 avril	Journée du patrimoine
11 avril	Commission accueil – Préparation de l'agenda 2013
11 avril	AAME – Conseil d'administration
12 avril	Comité du 3° Age – Distribution du brin de muguet
16 avril	CCVO – Budget
17 avril	SAAT – Assemblée générale
18 avril	CAMA – Préparation de la soirée des Assos
18 avril	Comité du 3° Age – Préparation du voyage
18 avril	Commission espaces verts
18 avril	Relais cycliste
19 avril	TPA et Noréade – Branchements rue Saussier Marchandise
19 avril	Collège – Conseil d'administration
19 avril	AAME – Assemblée générale
19 avril	Syndicat de gendarmerie
20 avril	Commission emploi
25 avril	CCVO – Commission tourisme
2 mai	Noréade et TPA – Travaux rue Saussier Marchandise
9 mai	CSC – Réunion cuisine
9 mai	USEDA + Noréade + Géomètre – Projet lotissement
9 mai	Commission finances et travaux – Projet acquisition d'un bâtiment
10 mai	Commission accueil – Préparation du MoyQuand N° 22
10 mai	Grande Parade – Préparation fête champêtre